

**I Participants:**

**Présents:** Jean-Hervé PEURIÈRE, Nicole CHAUX, Aurélien ALLARD, Sandy GOUTORBE, Jérémy BECHE, Sylvie GOYON, Sylvie JACQUET, Bruno PILONCHERY, Marie-Laure OJARDIAS, Philippe ROUX, David MICHALET, Michel CHAUX,

**Absents excusés:** Thierry MEUNIER, Edith JAILLET-PLAN,

**II Points abordés:**
**1 Point sur travaux en cours Bâtiment du 8 place de l'Eglise**

La dalle béton entre le rez de chaussée et le premier niveau est coulée.  
En septembre auront lieu les travaux de percement des portes, de plomberie, d'électricité et de pose de placo.  
Le devis électrique établi par J. Duroux est modifié suite à décision de remplacer le système de chauffage électrique au sol par un chauffage réversible (chauffage et climatisation).  
Un surcoût de 1800 € est à prévoir sur le dispositif de chauffage.  
En contre partie une économie sera réalisée sur le revêtement de sol suit a l'abandon du chauffage au sol. L'opération devrait s'équilibrer.

**2 Point sur travaux en cours à l'école**

L'entreprise Gential a terminé les travaux de plomberie pour l'installation d'un sanitaire dans la salle de jeux (alimentation en eau et évacuation).  
Les cloisons seront posées fin août par les employés municipaux. L'installation devrait être terminée pour la rentrée.

**3 Réexamen devis pour l'achat d'une saleuse**

La décision prise lors du Conseil de juin 2026 pour acquérir une saleuse auprès de la société Crozet a été reconsidérée.  
A matériel équivalent la proposition de la société ALMN est mieux disante de 2000 €.  
L'écart provient d'une meilleure proposition de reprise de l'ancien matériel ainsi que sur la fourniture d'un support de rangement.  
Le Conseil valide la proposition de la société ALMN d'un montant de 10 986 € HT.

**4 Validation du tarif de la garderie année scolaire 2026-2027**

Le Conseil valide le maintien du tarif de la garderie scolaire. Celui-ci reste donc inchangé par rapport à l'année dernière.  
Le tarif est de 60 €/an/enfant pour une possibilité de garde de 7h à 18h.

**5 Validation du prix de la cantine année scolaire 2026-2027**

Le Conseil valide le maintien des tarifs de la cantine scolaire. Ceux -ci restent donc inchangés par rapport à l'année dernière.  
Le tarif est de:  
0,85 €/repas pour un coefficient familial compris entre 0 et 599.  
1 €/repas pour un coefficient familial compris entre 600 et 900.  
3 €/repas pour un coefficient familial supérieur à 900.  
Pour rappel le prix de revient d'un repas pour la commune est de 3,90 €.

**6 Réflexion sur l'aménagement du parking à La Combelle**

La place de la Combelle mérite un aménagement afin de la rendre plus agréable, plus sûre et plus fonctionnelle.  
Chaque conseiller est invité à faire part de ses propositions pour ce projet.  
La mise en commun des idées aura lieu au Conseil de Septembre.  
Un document est joint à ce compte rendu.

**7 Questions diverses**

- \* L'installation de la rosace de l'église est prévue pour septembre 2026.
- \* A la Plagnette un nouveau jeu et 2 baignoires ont été installés. Ils pourront être utilisés après le passage de la commission de contrôle.
- \* La famille albanaise qui était hébergée dans le logement de l'école publique a libéré ce logement.
- \* Marie Laure Ojardias fait le compte rendu de la réunion TER du collège (Territoire Educatif Rural)
- \* Sylvie Jacquet fait le compte rendu de la réunion du Parc Livradois Forez à laquelle elle a participé avec Guy Farget.
- \* Philippe Roux relate la réunion du Syndicat de la Bombarde, domaine Assainissement.
- \* Bruno Pilonchery fait la restitution de la réunion CCPU relative à la collecte d'ordures ménagères. Le défi du futur consistera à maîtriser les coûts.
- \* Michel Chaux fait le point sur notre ressource en eau potable. Malgré la baisse du niveau des sources, situation correcte pour l'instant.

**Prochaine Réunion Adjoints: à définir**

**Prochaines Réunions du Conseil Municipal: 25 Septembre à 20h, 06 Novembre à 20h, 18 Décembre 2026 à 18h**